

## ▶ LE MOT DU MAIRE



Mes chers Concitoyens,

L'hiver en cours aurait dû être un hiver comme on les aime en montagne : la neige qui embellit les paysages et alimente les sources pour l'année à venir, le froid qui assainit l'air... En d'autres circonstances on aurait aussi pu vanter cette rudesse hivernale qui permet une pause et nous rassemble dans la chaleur des foyers.

La crise sanitaire qui s'est imposée à nous depuis le mois de mars dernier nous fait voir les choses tout autrement.

Je regrette bien évidemment que la cérémonie des vœux n'ait pu se tenir. Je sais combien pour vous aussi, chacun à son niveau, il a été compliqué de maintenir le lien avec ceux à qui vous tenez ou que vous voulez soutenir de votre présence, plus particulièrement concernant vos anciens. Jamais, sauf en des temps bien plus tragiques encore, nous ne nous étions retrouvés dans cette situation de devoir limiter nos contacts, j'ai donc dû me résigner à vous transmettre mes meilleurs souhaits pour l'année 2021 par voie écrite et à annuler ce moment de rencontre et d'échange. L'hiver est là, la neige est au rendez-vous et j'ai une pensée toute particulière pour ceux, saisonniers, commerçants, restaurateurs, débitants de boisson, étudiants et autres qui payent un si lourd tribut à cette crise. Frustration d'autant plus exacerbée que la nature, elle de son côté, avait fait sa part du travail.

En ces circonstances compliquées, mon équipe municipale et moi-même continuons notre travail. La réfection de nouvelles portions de routes forestières sur la base de ce qui a été réalisé Route de la Cascade est à l'étude, le projet de micro-centrale et d'aspersion se décante et progresse, quant à celui de la traversée du village, nous sommes à présent dans l'attente de pouvoir vous le présenter au cours d'une rencontre qui permettrait d'entendre vos remarques et éventuelles idées ou suggestions. Les rassemblements de population en espace clos étant pratiquement impossibles, nous envisageons d'avoir recours à une réunion publique en extérieur afin d'y parvenir. Cela donc dans quelques semaines, lorsque les températures laisseront envisager cette solution plus facilement. Vous serez tenus au courant le moment venu via les différents médias et affichages qui sont à notre disposition.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver bientôt ces moments partagés qui nous manquent à tous, je vous souhaite une fin d'hiver sous le signe de l'espoir en de meilleurs moments.

Jean-Marie BARRAL

## Remerciements des sapeurs-pompiers

Madame, Monsieur,

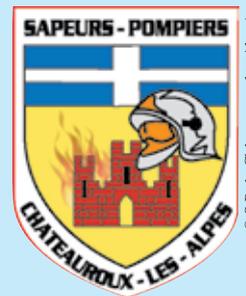
Vous avez été nombreux, comme tous les ans, à nous adresser vos dons, manifestant ainsi votre soutien à notre amicale, et ce, malgré le contexte actuel.

Notre association à but non lucratif, s'attache à apporter un soutien à la vie du centre de secours. C'est pourquoi, nous vous adressons nos chaleureux remerciements et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

En espérant vous retrouver lors de prochaines tournées, nous vous remercions à nouveau et saluons l'attachement que vous nous portez.

Vos sapeurs-pompiers.

L'équipe d'En Direct de Châteauroux-les-Alpes vous encourage à adresser vos dons aux sapeurs-pompiers toute l'année. Ils ont besoin de nous comme nous avons grandement besoin d'eux. ■



## ▶ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, DU NOUVEAU POUR LES CHÂTEAUROUSSINS

A partir du mois de février 2021 et pour une période d'essai de 6 mois, la commune vous propose un nouveau service avec le concours du Bureau d'études SSEE (qui sera présent un jour par semaine à la mairie).

Vous obtiendrez des renseignements et un appui technique ou administratif pour monter un dossier de rénovation énergétique de votre maison ou de votre appartement.

Vous pourrez ainsi profiter pleinement des aides existantes et de celles instaurées par le Plan de relance gouvernemental en matière d'isolation et de système de chauffage.

**Renseignez-vous** au 04 92 43 22 04 ■

## ► INSTAGRAM À CHÂTEAUX-LES-ALPES @chateauxlesalpes

Ça y est, la commune a son propre compte Instagram.

Ce réseau spécialisé dans le partage de photographies permettra de faire découvrir notre beau village à ses habitants mais aussi aux vacanciers, personnes de passage etc.

Le but est que ce compte soit alimenté par VOUS, Castelroussins.

Pour nous adresser vos clichés afin qu'ensuite nous les partageons sur le compte Instagram, vous pouvez envoyer vos photographies à l'adresse mail suivante :

[communication.chateaux@gmail.com](mailto:communication.chateaux@gmail.com)

Il faut que vous indiquiez le lieu où a été prise la photographie ainsi que votre nom ou pseudo si vous voulez la signer. Sachez que si vous voulez nous faire partager une anecdote, une histoire sur ce cliché vous pouvez le faire, n'hésitez pas.

Le tout sera ensuite partagé sur le compte Instagram de la commune.

Pour aller voir les photographies et le contenu partagés sur le compte Instagram, la marche à suivre est la suivante :

- Télécharger l'application sur votre téléphone mobile
- Créez votre propre compte (ex : René Chapuis)

- Taper « chateauxlesalpes » dans la barre de recherche

- Abonner vous à la page pour découvrir les prochaines publications

Vous avez enfin accès à toutes les publications du compte de la commune et vous pouvez interagir.

Si vous ne voulez pas créer de compte, vous pouvez tout simplement visualiser les photographies sur internet (via votre téléphone portable ou ordinateur) avec le lien :

<https://www.instagram.com/chateauxlesalpes/?hl=fr>

Cependant, vous ne pourrez pas « liker » ou commenter. ■

## ► A L'ÉCOLE, LE SPECTACLE CONTINUE !



La Cie Octopus, dont l'association est soutenue par la mairie de Châteaux-les-Alpes, a donné ses nouveaux spectacles à l'école primaire pour fêter Noël. Les éclats de rire des enfants ont percé les masques !

*Il y aura toujours bien quelqu'un pour sauver le monde* est une farce joyeuse et grinçante... à découvrir ! Créé en 2020 par Sophie Duret-Savina, Cécile Saulnier, Vincent Savina et mis

en scène par Nicole Escaffre, ce spectacle jeunesse a pu voir le jour malgré le confinement.

Un autre spectacle dédié à la petite enfance autour d'un drôle de voyage est dans les rouages de la création depuis peu : *Le doudou de Milou*. Les élèves de la Maternelle de l'école ont pu profiter de sa toute première restitution à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dans les yeux des enfants brillait la flamme du spectacle vivant. ■

## Rappel pour les hébergeurs Taxe de séjour

En tant qu'hébergeur, vous devez appliquer les règles ci-dessous selon votre cas :

- Si vous commercialisez directement, vous devez collecter la taxe et la reverser auprès de la Communauté de Commune de Serre Ponçon.
- Si vous commercialisez par l'intermédiaire d'un opérateur numérique (Air BnB, Abritel etc), la collecte de la taxe est faite par l'opérateur et directement reversée à la Communauté de Communes de Serre Ponçon.

Renseignez vous néanmoins auprès de ce prestataire afin d'en être certain. ■

## ► ENVIE DE CHÂTEAUX !

Bonne année ! ...

Espérons qu'en 2021 émerge un monde plus heureux !

Après 6 mois de cette mandature, nous sommes satisfaits de participer, via notre élu, à l'émergence de beaux projets comme la restructuration de la traversée du village ou les projets de transition énergétique.

Envie de Châteaux reste à votre écoute pour faire remonter et travailler toute proposition.

N'hésitez pas à nous contacter, dans la rue ou par mail : [enviedechateaux@gmail.com](mailto:enviedechateaux@gmail.com). ■

Nous profitons de cet écrit, pour vous adresser nos vœux de santé.

On peut douter de leur choix, de vouloir vous associer au projet.

Leur incapacité à saisir le présent les rend incapables de construire l'avenir avec vous. Ce n'est pas quand le projet est quasiment bouclé qu'on demande de participer à son élaboration. (La COVID a bon dos).

Nous avons été étonnés, mais pas surpris, que M. BETH Thomas approuve le projet, alors que les grandes lignes exposées n'ont même pas pu faire débat en CM. Sachez que ce projet dépasse les 1 million d'euros TTC (le superflu a un coût). A-t-il oublié son positionnement en octobre 2019 et ceux des riverains, qui, par leur implication, ont pu ramener le bon sens sur ce dossier.

Ce même conseiller souhaite qu'un plan « quinquennal » de réfection des routes soit mis en place ? Cela fait six ans que nous le proposons sans avoir eu son adhésion, ni celle du Maire et du premier adjoint.

Groupe « Avec nous... » ■

## ► LA NEIGE, LES ROUTES, QUELQUES RÈGLES À RESPECTER...

L'hiver est là.

Passé l'émerveillement du charmant manteau blanc aux premiers rayons du soleil, le moment venu des déplacements automobiles est pour beaucoup synonyme de stress.

S'il est du devoir de chacun d'équiper son véhicule correctement en ce qui concerne les pneumatiques, la collectivité est là pour procéder au déneigement des voies de circulation.

Nous avons la chance de compter au sein du personnel communal deux employés qui connaissent leur travail et le font au mieux. Le déneigement de l'ancienne Route Nationale qui dépend du Département est confié par celui-ci à un prestataire privé et ceux de la route de Saint-Alban, hameau excentré, et du village de Saint-Marcellin en raison de ses spécificités, le sont à d'autres par la municipalité.

Il est bon de rappeler qu'en raison du linéaire très important de routes et voies que compte la commune, celles-ci sont traitées par deux engins selon un itinéraire établi en fonction de la logique et du degré d'utilisation des différents axes. L'usage du sel, même s'il pourrait paraître comme la solution miracle pour beaucoup, n'est pas réaliste comme une solution pérenne : celui-ci a un coût très important, il est déconseillé dans la mesure du possible car il est nocif pour l'environnement, il attaque les carrosseries des véhicules et il n'agit que dans une plage bien précise de températures. En conséquence il n'est employé que méticuleusement et dans le cas, le plus souvent, de légères chutes piégeuses ou de risque évident de verglas. Dans une vision écoresponsable, en règle générale, il lui est donc préféré autant que possible l'épandage de gravillons, qui eux ne portent aucune atteinte à la nature. Il est bon aussi de noter que si l'usage de sels de déneigement peut s'avérer la solution idéale en milieu de plaine et citadin car il évite ainsi l'investissement dans de coûteux engins pour une utilisation très limitée, son emploi ici, pour les raisons citées plus haut, ne serait pas raisonnable car répété et en quantités très importantes.

La neige tombe. Parfois en quantité et souvent aussi pendant plusieurs heures d'affilée. S'il peut être compréhensible et humain de considérer l'accès à son domicile comme évidemment prioritaire, la vie en communauté, le réel doivent inciter chacun à un peu de recul et de bon sens.

Les passages des engins seront facilités et leurs rotations améliorées si chacun, riverains et usagers de la route y mettent du leur. Dans la mesure du possible, la première des précautions que nous nous devons de prendre, est de différer autant que faire se peut, nos déplacements au moment de la chute de neige. Plus les routes seront désertes, plus facile sera l'évolution des larges engins de déneigement. Ne pas considérer non plus le bord de chaussée comme un stationnement de longue durée, faciliter le



passage du chasse-neige en ayant une conduite prudente et en anticipant son croisement en se serrant au mieux dès qu'on le voit apparaître au loin, ne pas considérer les aires de retournement comme de banals parkings... équiper son véhicule de façon à ne pas se faire surprendre par des glissades incontrôlées qui, en plus des frais occasionnés, bloqueront un peu plus encore la circulation et l'évolution des engins de voirie.

Vivre en montagne est la majorité du temps un immense plaisir. Certains sont nés là, d'autres ont fait le choix d'y venir, tous ou presque, nous sommes fiers et heureux de nous revendiquer montagnards. Cette montagne et ses dénivelés, si la plupart du temps nous les considérons comme des atouts, en contrepartie il faut aussi en accepter les contraintes : quelques jours par an notre attention de conducteur doit être un peu plus encore renforcée, notre civisme démontré.

Le civisme, le sens des responsabilités, c'est mettre en œuvre au mieux les quelques règles et conseils données ci-dessus, pour sa propre sécurité, son bien-être, sa tranquillité d'esprit mais c'est aussi pour protéger l'autre : faciliter le travail des employés communaux, ne pas aller percuter un véhicule qui lui était bien équipé, du fait de sa propre négligence (pneus inadaptés, conduite dangereuse, vitesse excessive...).

L'autre, ce peut être aussi un piéton. Ce piéton, éventuellement un enfant. En plus d'être lui aussi en recherche d'adhérence et d'un secteur le plus dégagé possible pour pouvoir progresser (souvent pour la circonstance le même que celui dédié aux véhicules), ce piéton dans le pire des cas n'a pas, comme peut le constituer la carrosserie d'une voiture, de protection autre que ses yeux, ses oreilles, ses sens. Il faut donc un peu plus encore le prendre en considération et adapter sa conduite et sa vision d'ensemble du réseau routier, pour le garder en situation impérative de sécurité.

Vivre en montagne c'est un peu de tout ça : la fierté, l'amour des grands espaces, les saisons marquées, la nature, grandiose et pure, l'entraide... Quelques jours dans l'année c'est la neige aussi. Afin que tout cet état d'esprit reste seulement un plaisir quotidiennement renouvelé, acceptons-en les quelques contraintes et agissons chacun à son niveau pour le bien-être de tous. ■

## ► ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Héloïse DUHAND née le 15/09/2020 fille de Julien et de Laure TOVAGLIARI
- Nayati KOUYATÉ né le 01/11/2020 fils de Cheick et d'Audrey MULLER
- Gabriel ANTHOINE né le 25/11/2020 fils de Jérôme et de Florence FERRERO
- Louisa SAUBIEZ née le 16/12/2020 fille de Florian et de Kay-Line TUAZ-TORCHON
- Maël BOURLOT né le 17/12/2020 fils de Pierre et de Fanny MALAVAL

### DÉCÈS :

Nous prenons part à la douleur des familles qui ont perdu un être cher :

- Mme Paulette MAURE, le 11 octobre 2020
- Mme Arlette LATIL, le 28 octobre 2020
- Mme Martine MICHEL, le 31 octobre 2020
- Mme France GARNIER, le 5 novembre 2020
- Mme Simone DELCLAUX, le 6 novembre 2020
- Mme Georgette GIRIN, le 9 novembre 2020
- Mme Lina GANDELLI-ANDREOLI, le 20 novembre 2020
- Mme Marie-Cécile MICHAUD, le 5 décembre 2020
- Mr Jean GOY, le 15/12/2020
- Mme Marie MICHEL, le 12 janvier 2021 ■

## ► LE « PRÊT-À-EMPORTER » DE LA MÉDIATHÈQUE

Afin de permettre aux habitants de continuer à profiter des services de leur bibliothèque, un système de prêt à emporter (ou « click and collect » ou « Drive ») a été mis en place dès l'annonce de la seconde période de confinement.

Devant sa facilité d'utilisation et le succès rencontré auprès de personnes ayant besoin d'horaires élargis, le service continue de fonctionner pour les adhérents !

### Le « Prêt-à-emporter », mode d'emploi

#### 2 étapes :

##### Étape 1 : sélectionner vos ouvrages

- soit appeler la médiathèque avec des titres d'ouvrage en tête, auteurs ou genres (roman, polar, BD, albums, BD ...) et on regarde ensemble ce qui est disponible
  - soit envoyer une demande par mail avec votre liste d'envies (pour rappel : [mediatheque.05380@orange.fr](mailto:mediatheque.05380@orange.fr))
  - soit se connecter
    - en utilisant le lien dédié à Châteauroux  
<https://drive.google.com/file/d/1Mc31m0bpA--ZZ8f82FE4a-NGsJB3SRMF/view> (document pdf)
- ou
- sur le site <https://bibliotheques.hautes-alpes.fr/>

Dans ce 2<sup>e</sup> cas, commencez par filtrer votre recherche dans l'onglet « recherche avancée » en choisissant de localiser les livres à Châteauroux-Les-Alpes (mention = Localisation) et opter pour la disponibilité 'en rayon' (ce qui signifie que le livre est disponible)

Ensuite, vous pouvez inscrire dans le champ 'saisissez votre recherche' un titre, ou un auteur, un sujet, ...

Si vous le désirez, vous pouvez affiner votre recherche en choisissant le support (livre, CD, ...) mais aussi la section (adulte, ado, enfant) et réduire ainsi le nombre de propositions

Votre choix fait, vous pouvez alors le communiquer à la bibliothèque (par téléphone, mail, pigeon voyageur...)

##### Étape 2 : retirer votre demande

- en convenant d'un mode de retrait par téléphone (pour rappel : 04 92 43 72 63)
- en précisant vos possibilités et coordonnées sur votre message mail ; la bibliothèque prendra contact avec vous pour validation.

Nous vous souhaitons une année 2021 riche en sensations et en émotions ça tombe bien, les livres sont faits pour cela ! Alors, faites le plein de lecture ! ■



© APE.

## ► LE JARDIN DE L'ÉCOLE

Lors du conseil d'école de juin dernier, l'APE a proposé d'accompagner l'école dans la mise en place d'un jardin.

Proposition d'autant bien

reçue par les enseignants qu'en parallèle la mairie était en passe de mettre à disposition de l'école une parcelle de jardin. Aussi, dès cet automne, l'école a fait appel à l'APE pour constituer un groupe de volontaires prêts à s'attaquer à la préparation du sol.

Très rapidement, un groupe d'une dizaine de parents a été constitué. Chacun contribuant, selon sa disponibilité, en conseil ou en main d'œuvre en vue de décompacter le sol et désherber les parties à mettre en culture.

L'opération a duré environ un mois et s'est achevée par un paillage réalisé avec les feuilles du petit parc de Châteauroux, action réalisée avec une large contribution.

Au printemps, la classe de CP procédera à ses semis et plantations. Nous espérons pouvoir mettre en place, et à disposition de chacun, une cabane à outils et de pouvoir disposer d'une prise d'eau sur le canal présent à proximité. Ainsi, les Castelroussins seront invités à passer au jardin de l'école, que ce soit pour constater l'avancement des travaux et venir discuter, ou pour donner un petit coup de binette et d'arrosage.

Le jardin de l'école se situe au centre du village, entre la crèche et le parking dessous le restaurant « La Forge ». ■

## ► CABANE HÉLIPORTABLE : UN MOYEN D'ACCOMPAGNEMENT DU PASTORALISME

Les cabanes d'urgences héliportables pour les bergers sont l'un des moyens d'actions du plan « pastoralisme et prédation » du Parc national des Écrins.

D'autres mesures concernent notamment le suivi des populations de loups, l'appui à des travaux de recherche ou encore l'amélioration du réseau radio dans les alpages, sans oublier l'implication des agents dans l'accompagnement des éleveurs et la réalisation des constats en cas de dommage au troupeau.

Ces petites cabanes en bois, toutes équipées, sont installées pour la sai-



© Parc National des Écrins.

son d'estive sur des quartiers dépourvus d'abris et soumis à une forte pression de prédation. Elles permettent aux bergers de dormir au plus près des troupeaux et de mieux les protéger. Il s'agit d'une mesure provisoire, en l'attente d'une solution plus pérenne

(construction d'une nouvelle cabane ou restauration d'une cabane ancienne), pour laquelle le Parc peut également accompagner les communes. Elles sont mises à disposition des éleveurs et groupements pastoraux, sur demande, moyennant 400 €/an. La décision d'affectation est décidée en commission, qui regroupe le Parc national des Écrins, les services pastoraux, les DDT, ainsi que les Conseils départementaux des Hautes-Alpes et de l'Isère.

En 2020, le Groupement pastoral de Châteauroux en a bénéficié pour l'alpage du Couleau. ■

